

Le point sur le développement du covoiturage en France Approches très diversifiées à toutes les échelles

Bien que le covoiturage soit fréquemment identifié comme une alternative avec un potentiel de report modal élevé, il peine souvent à s'imposer réellement dans le quotidien des gens. La diversification, en France, des approches à toutes les échelles est donc très réjouissante. Au niveau local, nous relevons l'exemple de la Ville de Moissac qui a initié un système de covoiturage organisé « sur le pouce » avec un total de 70 arrêts. En Lozère, c'est une association (association de coVOlturage Solidaire INTégré à l'Environnement (VOISINE)) qui s'est attelée à initier, accompagner, promouvoir et déployer le covoiturage sur tout le département. Elle contribue également activement au développement de l'usage d'autres modes de transport alternatifs à la voiture. A l'échelle d'une grande agglomération, l'Île de France a étudié les opportunités et spécifications pour développer les infrastructures de covoiturage. Le dispositif mis en place à Savoie Technolac nous fournit un bon exemple d'une approche inter-entreprise. L'ensemble de mesures pour favoriser le covoiturage est très complet. Enfin, à l'échelle européenne, relevons un site internet qui met en relation 45 pays pour des trajets locaux et internationaux. (Langue : fr)

Pour plus d'informations

Covoiturage à Moissac

www.covoituronssurlepouce.fr

Association VOISINE en Lozère

www.voisine48.fr

Covoiturage à Savoie Technolac

www.savoie-technolac.com/123-infos-covoiturage.htm

Site de covoiturage européen

www.carpooling.com

Beispiele zur Entwicklung des Carpoolings in Frankreich Verschiedenartige Ansätze auf allen Ebenen

Obwohl Carpooling als erfolgsversprechende Alternative anerkannt ist, hält dieses häufig nur zögerlich in den Gewohnheiten der Menschen Einzug. Umso mehr ist die Diversifikation der Ansätze in Frankreich sehr zu begrüßen. Auf der lokalen Ebene weisen wir auf das von der Stadt Moissac initiierte System „Sur le pouce“ hin, das aus insgesamt 70 Halten besteht. Im Département Lozère fördert ein Verein (association de coVOlturage Solidaire INTégré à l'Environnement (VOISINE)) die Verbreitung von Carpooling. Er trägt auch aktiv zur Entwicklung der anderen alternativen Transportformen bei. Auf der Ebene der Agglomération Paris zeigt ein detaillierter Bericht auf, wo und wie man Carpooling-Infrastrukturen realisieren könnte. Das sehr komplette und komplementäre Massnahmenpaket das in Savoie Technolac umgesetzt wurde, liefert uns ein gutes Beispiel, wie Carpooling im Rahmen eines unternehmenübergreifenden Mobilitätsmanagements gefördert werden kann. Schliesslich möchten wir noch auf die internationale Vernetzung via Internet hinweisen, die lokale und internationale Fahrten in 45 Ländern ermöglicht. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

Carpooling in Moissac

www.covoituronssurlepouce.fr

Verein VOISINE in Lozère

www.voisine48.fr

Carpooling in Savoie Technolac

www.savoie-technolac.com/123-infos-covoiturage.htm

Carpooling in Europa

www.carpooling.com

30.11.2011



setec international
setec its

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Service de l'Administration Générale et de la Stratégie

Sous-direction des études et de la prospective

Bureau de la politique technique

Développer une infrastructure de covoiturage ?

Opportunités et spécifications d'une organisation
fonctionnelle et spatiale en vue d'une
expérimentation en Ile-de-France



RAPPORT COMPLET

Juin 2010

Version A00



setec international

58, Quai de la Rapée
75583 Paris Cedex 12
Tel : 01.40.04.69.05 / Fax : 33.1.43.41.46.35
setecinter@setec.fr

SOMMAIRE

1	REMERCIEMENTS.....	11
2	INTRODUCTION.....	12
2.1	OPPORTUNITE DE L'ETUDE.....	12
2.1.1	<i>Définition(s) et bref historique du covoiturage.....</i>	<i>12</i>
2.1.2	<i>Le covoiturage, une des solutions aux problématiques de mobilité.....</i>	<i>13</i>
2.1.3	<i>Comment développer le covoiturage ?.....</i>	<i>13</i>
2.2	CIBLE, POSTULATS ET TERRITOIRE DE L'ETUDE.....	15
2.3	DEMARCHE PROPOSEE.....	16
2.3.1	<i>Trois axes de caractérisation.....</i>	<i>16</i>
2.3.2	<i>Trois échelles d'analyses.....</i>	<i>17</i>
	PHASE 1.....	18
3	ANALYSE TYPOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES DEPLACEMENTS CIBLES.....	19
3.1	ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE.....	19
3.1.1	<i>Eclairage général en 1999.....</i>	<i>19</i>
3.1.2	<i>Analyse différenciée par territoire.....</i>	<i>20</i>
3.1.3	<i>Analyse à l'échelle de l'unité urbaine.....</i>	<i>20</i>
3.1.4	<i>Analyse à l'échelle des structures intercommunales.....</i>	<i>23</i>
3.1.5	<i>Evolution depuis 1999.....</i>	<i>25</i>
3.1.6	<i>Les gros employeurs.....</i>	<i>28</i>
3.1.7	<i>Conclusion.....</i>	<i>28</i>
3.2	ANALYSE DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL.....	30
3.2.1	<i>Analyse des déplacements à l'échelle du département.....</i>	<i>30</i>
3.2.2	<i>Analyse des déplacements à l'échelle des structures intercommunales.....</i>	<i>31</i>
3.2.3	<i>Les réseaux de transport.....</i>	<i>41</i>
3.2.4	<i>Sélection des axes à enquêter pour l'étude qualitative.....</i>	<i>44</i>
3.2.5	<i>Sélection des axes à enquêter pour l'étude quantitative.....</i>	<i>44</i>
4	IDENTIFICATION DES FREINS A LA PRATIQUE DU COVOITURAGE ET DES ATOUTS DE CE MODE.....	49
4.1	SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES USAGERS ET LES NON USAGERS DU COVOITURAGE.....	49
4.1.1	<i>Le covoiturage : quelles aspirations ?.....</i>	<i>50</i>
4.1.2	<i>Le covoiturage : quelles mesures ?.....</i>	<i>58</i>
4.1.3	<i>Le principe de la « Station de covoiturage ».....</i>	<i>64</i>
4.1.4	<i>Conclusion.....</i>	<i>70</i>
4.2	SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DU COVOITURAGE.....	72
4.2.1	<i>Le covoiturage : quelles aspirations ?.....</i>	<i>72</i>
4.2.2	<i>Le covoiturage : quelles mesures ?.....</i>	<i>78</i>
4.2.3	<i>Le principe de la « Station de covoiturage ».....</i>	<i>81</i>
5	QUANTIFICATION DES FREINS ET DES ATOUTS DE LA PRATIQUE DU COVOITURAGE.....	84
5.1	PREPARATION DES ENQUETES DE PREFERENCES DECLAREES.....	84
5.1.1	<i>Les personnes cibles.....</i>	<i>84</i>
5.1.2	<i>Le nombre d'enquêtes.....</i>	<i>84</i>
5.1.3	<i>Les paramètres retenus.....</i>	<i>84</i>
5.1.4	<i>Autres paramètres.....</i>	<i>85</i>
5.1.5	<i>Plan d'expérience.....</i>	<i>85</i>
5.1.6	<i>Questionnaire.....</i>	<i>86</i>

SOMMAIRE

1	REMERCIEMENTS.....	11
2	INTRODUCTION.....	12
2.1	OPPORTUNITE DE L'ETUDE.....	12
2.1.1	<i>Définition(s) et bref historique du covoiturage</i>	12
2.1.2	<i>Le covoiturage, une des solutions aux problématiques de mobilité</i>	13
2.1.3	<i>Comment développer le covoiturage ?</i>	13
2.2	CIBLE, POSTULATS ET TERRITOIRE DE L'ETUDE.....	15
2.3	DEMARCHE PROPOSEE.....	16
2.3.1	<i>Trois axes de caractérisation</i>	16
2.3.2	<i>Trois échelles d'analyses</i>	17
	PHASE 1.....	18
3	ANALYSE TYPOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES DEPLACEMENTS CIBLES.....	19
3.1	ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE.....	19
3.1.1	<i>Eclairage général en 1999</i>	19
3.1.2	<i>Analyse différenciée par territoire</i>	20
3.1.3	<i>Analyse à l'échelle de l'unité urbaine</i>	20
3.1.4	<i>Analyse à l'échelle des structures intercommunales</i>	23
3.1.5	<i>Evolution depuis 1999</i>	25
3.1.6	<i>Les gros employeurs</i>	28
3.1.7	<i>Conclusion</i>	28
3.2	ANALYSE DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL.....	30
3.2.1	<i>Analyse des déplacements à l'échelle du département</i>	30
3.2.2	<i>Analyse des déplacements à l'échelle des structures intercommunales</i>	31
3.2.3	<i>Les réseaux de transport</i>	41
3.2.4	<i>Sélection des axes à enquêter pour l'étude qualitative</i>	44
3.2.5	<i>Sélection des axes à enquêter pour l'étude quantitative</i>	44
4	IDENTIFICATION DES FREINS A LA PRATIQUE DU COVOITURAGE ET DES ATOUTS DE CE MODE.....	49
4.1	SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES USAGERS ET LES NON USAGERS DU COVOITURAGE.....	49
4.1.1	<i>Le covoiturage : quelles aspirations ?</i>	50
4.1.2	<i>Le covoiturage : quelles mesures ?</i>	58
4.1.3	<i>Le principe de la « Station de covoiturage »</i>	64
4.1.4	<i>Conclusion</i>	70
4.2	SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DU COVOITURAGE.....	72
4.2.1	<i>Le covoiturage : quelles aspirations ?</i>	72
4.2.2	<i>Le covoiturage : quelles mesures ?</i>	78
4.2.3	<i>Le principe de la « Station de covoiturage »</i>	81
5	QUANTIFICATION DES FREINS ET DES ATOUTS DE LA PRATIQUE DU COVOITURAGE. 84	
5.1	PREPARATION DES ENQUETES DE PREFERENCES DECLAREES.....	84
5.1.1	<i>Les personnes cibles</i>	84
5.1.2	<i>Le nombre d'enquêtes</i>	84
5.1.3	<i>Les paramètres retenus</i>	84
5.1.4	<i>Autres paramètres</i>	85
5.1.5	<i>Plan d'expérience</i>	85
5.1.6	<i>Questionnaire</i>	86

5.2	PREMIERS ELEMENTS D'ANALYSE.....	99
5.2.1	Nombre total d'enquêtes.....	99
5.2.2	Méthode de pondération.....	99
5.2.3	Résultats.....	100
5.2.4	Part modale du covoiturage.....	124
5.2.5	Détermination d'une part modale potentielle.....	126
5.3	ESTIMATION D'UNE PART MODALE POTENTIELLE.....	135
6	CONCLUSIONS DE LA PREMIERE PHASE ET PERSPECTIVES.....	136
6.1	ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DES ANALYSES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES.....	136
6.1.1	Le covoiturage ou plus exactement l'idée du covoiturage séduit.....	136
6.1.2	L'écart reste important entre désir et pratique.....	136
6.1.3	Les préférences déclarées ne distinguent pas la station de l'appariement réussi.....	136
6.2	AXES DE REFLEXION POUR LA SUITE DE LA RECHERCHE.....	136
6.2.1	Comment l'infrastructure peut-elle contribuer à garantir l'appariement ?.....	136
6.2.2	Quels types de station ? Quel type de réseau ?.....	137
6.2.3	Quels services complémentaires ?.....	137
	PHASE 2.....	139
7	L'ECHELLE DE L'INDIVIDU : CARACTERISTIQUES DU PUBLIC CIBLE.....	141
7.1	LES FEMMES : UNE CIBLE A PRIVILEGIER POUR LE COVOITURAGE.....	141
7.2	PAS DE PASSAGE AU COVOITURAGE SANS AUTONOMISATION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU MENAGE 143	
7.3	LE COVOITURAGE : UNE ALTERNATIVE A LA DEUXIEME VOITURE SOUS CONDITION DE STATIONNEMENT 146	
8	L'ECHELLE DE L'INFRASTRUCTURE : TYPOLOGIE DES STATIONS.....	150
8.1	LES AIRES DE COVOITURAGE, ETAT DES LIEUX.....	150
8.1.1	En France, une évolution contrastée selon les territoires.....	150
8.1.2	Quelques enseignements du développement des aires de covoiturage à l'étranger.....	151
8.1.3	Autres types d'équipements innovants pour le covoiturage.....	152
8.1.4	Les ITS dans le covoiturage.....	153
9	TYPLOGIE PROPOSEE.....	156
9.1.1	La station de services.....	156
9.1.2	La station de correspondance.....	157
9.1.3	La station de rabattement.....	158
9.1.4	La station urbaine et « altermobile ».....	159
10	L'ECHELLE DU TERRITOIRE : RESEAU ET MAILLAGE.....	160
10.1	MISE A JOUR DE L'ANALYSE DE LA MOBILITE DANS LE DEPARTEMENT.....	160
10.2	LES STATIONS DE SERVICES.....	161
10.3	LES STATIONS DE CORRESPONDANCE.....	164
10.4	LES STATIONS DE RABATTEMENT.....	166
10.5	LES STATIONS URBAINES.....	169
10.6	LE RESEAU COMPLET.....	169
11	SERVICES.....	171
11.1	LES PHASES DU DEPLACEMENT EN COVOITURAGE.....	171
11.2	LES SUPPORTS - OUTILS DU COVOITURAGE.....	172
11.3	AVANT DE SE DEPLACER – LA PLANIFICATION.....	173
11.4	EN DIRECTION DE LA STATION OU DU POINT DE RENDEZ-VOUS – SYNCHRONISATION.....	175
11.5	EN STATION – SYNCHRONISATION ET SECURISATION.....	175
11.6	PHASE POST - DEPLACEMENT.....	176
11.7	PROPOSITION DE SCENARIO.....	177
12	PROMOTION DU COVOITURAGE ET ACTIONS DE COMMUNICATION.....	179

12.1	EVENEMENTS AUTOUR DE LA STATION	179
12.2	INFORMATIONS PERMANENTES EN STATION	179
12.3	UTILISATION DES INITIATIVES EXISTANTES	179
12.4	LE SITE INTERNET DU RESEAU.....	180
13	SPECIFICATIONS POUR L'EXPERIMENTATION.....	181
13.1	PROGRAMME.....	181
13.1.1	<i>Une volonté partagée par des acteurs de tous horizons.....</i>	<i>181</i>
13.1.2	<i>Description du réseau expérimental.....</i>	<i>184</i>
13.1.3	<i>Identification visuelle de la station</i>	<i>186</i>
13.1.4	<i>Services</i>	<i>188</i>
13.2	SUIVI ET EVALUATION : ENSEIGNEMENTS ATTENDUS	189
13.2.1	<i>Evaluation des différentes mesures de l'expérimentation</i>	<i>189</i>
13.2.2	<i>Enseignements à retirer de l'expérimentation.....</i>	<i>190</i>
14	CONCLUSIONS	192
14.1	UNE VOLONTE FORTE DE S'ENGAGER VERS LE DEVELOPPEMENT DU COVOITURAGE	192
14.2	LE RESEAU DE STATIONS COMME FACTEUR DE CHANGEMENT	192
15	BIBLIOGRAPHIE.....	193
15.1	BIBLIOGRAPHIE REFERENCEE DANS LE TEXTE,.....	193
15.2	BIBLIOGRAPHIE GENERALE NON REFERENCEE DANS LE TEXTE :	194
16	ANNEXES.....	196
16.1	ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS AVEC LES USAGERS ET LES NON-USAGERS.....	196
16.2	ANNEXE 2 : LISTE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS	198
16.3	ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIENS AVEC LES USAGERS	199
16.4	ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTRETIENS AVEC LES NON-USAGERS	201
16.5	ANNEXE 5 : GRILLE D'ENTRETIENS AVEC LES EMPLOYEURS.....	203
16.6	ANNEXE 6 : GRILLE D'ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS	206

Charte de « Covoiturons sur le pouce »

« Covoiturons sur le pouce » est une solution permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble.

Ce concept permet de réduire l'impact sur les pollutions atmosphériques, rapprocher des personnes demandeuses en mobilité et de formaliser des règles de déontologie et de sécurité relatives au Code de la route. Les usagers pourront fixer d'autres rendez-vous à leur convenance en respectant l'esprit du projet. Le covoiturage résulte d'un accord direct entre passagers et conducteurs, chacun agit sous sa seule et entière responsabilité. « Covoiturons sur le pouce » n'est pas responsable des dommages directs et indirects liés à son fonctionnement.

1 Déroulement du voyage

1.1 Trajet

Pour être mieux reconnu, nous invitons **le passager** à :

- Aller aux « arrêts sur le pouce »,
- Porter son identifiant « Covoiturons sur le pouce »
- Indiquer sa destination sur l'ardoise fournie.

Pour respecter l'esprit de « Covoiturons sur le pouce » **le passager** doit :

- Proposer au conducteur une participation aux frais de voyage (carburant, péage), que celui-ci accepte ou non,
- Ne pas demander au conducteur de faire un détour,
- Descendre aux emplacements choisis par le conducteur, en respectant le Code de la route.

Nous proposons **au conducteur** d'apposer le macaron « Covoiturons sur le pouce » sur son véhicule (par exemple sur le pare-soleil passager), afin d'être reconnu et de déposer le ou les passagers, en sécurité, sur son trajet prévu et à l'endroit le plus proche de la destination demandée par le ou les passagers.

1.2 Assurance

« Il est préférable que l'automobiliste déclare à son assureur le covoiturage ; ce dernier peut ainsi apprécier les risques garantis et attirer l'attention de l'assuré sur certains points (usage déclaré, trajet, clause de conduite exclusive) ». Voir le document annexe de la F.F.S.A

1.3 Frais de voyage

A titre indicatif, il est d'usage dans la pratique nationale du covoiturage, de participer à hauteur de 5 centimes d'euro le km.

2 Inscription

- Le conducteur présente son permis de conduire et les papiers du ou des véhicules (carte grise & assurance) en règle. Cette déclaration est sous son entière responsabilité.
- Le kit de mobilité « Covoiturons sur le pouce » remis est composé d'une ardoise et de son stylo, d'un macaron amovible pour le véhicule, d'un livret¹ de mobilité et d'un identifiant « passager ».

¹ Le livret comprendra ou mettra des liens internet pour les horaires des transports en commun du territoire du projet (plus horaires de bus de Montauban), un résumé de cette charte, les adresses sur la mobilité, les lieux qui détiennent les informations afin de pouvoir les renouveler facilement.

- Une participation est sollicitée pour soutenir les frais (kit, aménagement, documents, ...), de l'ordre de 2 €.

3 Remarques sur les données personnelles

Vos coordonnées seront utilisées pour les seules informations liées au projet et à son suivi. Il est possible que vous soyez contactés pour le suivi et informés de son résultat, pouvant être réalisé par un prestataire ou en interne. Les données personnelles ne seront pas communiquées, seuls les résultats globaux le seront afin de faire connaître les impacts positifs du projet. En effet, ces résultats feront l'objet de statistiques. Les coordonnées seront vérifiées par le réseau « Covoiturons sur le pouce ».

4 Votre engagement

Le conducteur s'engage **dans le respect du code de la route** à :

- Ne prendre aucun risque au volant et à n'absorber aucun produit dangereux pouvant altérer ses capacités à conduire.
- Veiller au bon état de son véhicule.

Les passagers s'engagent à se comporter respectueusement et notamment d'éviter de téléphoner, manger ou de boire dans le véhicule.

« Covoiturons sur le pouce » n'est pas responsable des dommages directs ou indirects liés au covoiturage et ne pourra être tenu pour responsable d'un dysfonctionnement.

Le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière des parents.

Dans le cas où les parents acceptent que le mineur participe à « Covoiturons sur le pouce », ils doivent signer eux-mêmes cette charte.

Ils donnent à leur enfant une autorisation écrite de participer, signée par eux, que le mineur devra toujours porter sur lui pour en justifier au conducteur.

Le covoiturage résultant d'un accord entre passagers et conducteurs, Vous, signataire, agissez sous votre seule et entière responsabilité.

En signant la charte, le signataire accepte de respecter chaque paragraphe de la charte.